

■ **Auto-Ecole Lanthemann S.à r.l.**, à Fribourg, exploitation d'une entreprise d'auto-école, etc. (FOSC du 17.04.2001, p. 2807). Lanthemann Cédric et Lanthemann Frédérique qui se prénomme désormais Schmid-Lanthe mann Frédérique, de Posieux et Herznach, ne sont plus associés par suite de cession de leur part sociale de CHF 5'000.- chacun à Lanthemann-Heimo Carmen, de Posieux, à Rossens, qui devient associée pour une part de CHF 10'000.-. Statuts modifiés le 02.06.2004. Associés: Lanthemann Ernest, inscrit, pour une part de CHF 10'000.- et Lanthemann-Heimo Carmen, pour une part de CHF 10'000.-. Gérants: les associés Lanthemann Ernest, inscrit, et Lanthemann-Heimo Carmen, tous deux avec signature individuelle.
Journal no 2641 du 07.06.2004
(02305324 / CH-217.0.140.168-0)